



Formation du MAN
8 au 12 juillet 2019
à Montpellier

Être animateur d'atelier de formation

Objectif pour le MAN

Augmenter le nombre d'adhérent-es aptes à animer des ateliers de formation¹. La formation 2015 ayant eu lieu en Normandie, nous privilégions cette fois la zone Sud...

Objectifs envisagés pour chaque participant-e

Améliorer son efficacité et son aisance dans la posture d'animateur·trice d'atelier de formation.

- Vérifier les bases « MAN », en particulier en termes de régulation non-violente des conflits et d'action non-violente.
- Compléter son outillage personnel (savoir-faire, exercices, théâtre-forum, analyse de situations)
- Travailler sur la posture d'animateur·trice d'atelier d'adultes.

La participation à cette formation donne lieu à une attestation.

Dates & lieu : 8 au 12 juillet 2019 à Montpellier

Du lundi à 14h30 (accueil de tous à 11h), au vendredi à 12h30 (repas en option).

Les acteurs de cette formation :

- Les participant-es :

- sont adhérent-es du MAN,
- ont déjà une expérience², même petite, de la régulation non-violente des conflits, de l'action non-violente et/ou de la dynamique de groupe,
- sont prêt(e)s à animer des ateliers de formation dans le cadre de leur groupe local,
- s'engagent à participer à l'ensemble de la semaine de formation.

- Les formateurs et formatrices :

Denys Crolotte (MAN Nancy, formateur IFMAN)

Élisabeth Maheu (MAN Normandie, formatrice IFMAN)

Marie Bohl (MAN fédéral)

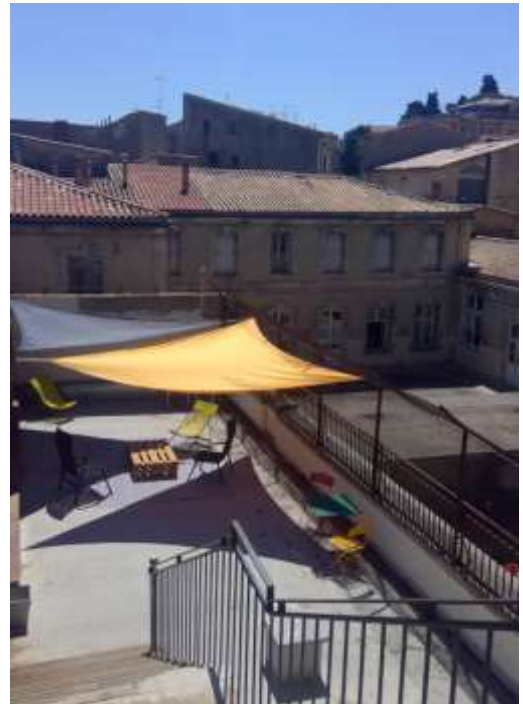
Christian Boury-Esnault (MAN Montpellier)

Brigitte Jay-begin (MAN Nancy)

¹ Par atelier, nous entendons ici des ateliers de 3 heures minimum à 3 jours maximum, avec des adultes. Ces adultes pourront être des adhérent-es du MAN, des sympathisant-es ou des membres d'une association/institution ayant demandé une prestation à votre groupe local. Cette formation ne permet pas de prétendre à un niveau de formateur ou formatrice professionnel·le.

² Indicateurs : conférences et lectures, participation à une action, expérience d'animation d'ateliers avec des jeunes ou avec des adultes, participation à une commission suivie sur la formation dans leur groupe, etc.

Lieu : rue des Écoles laïques 34 000 Montpellier



Inscription et administration :

MAN Fédéral : 01 45 44 48 25 / man@nonviolence.fr

Tarifs

Pension complète : 186 € (arrhes : 86 €)

Frais pédagogiques : gratuit pour les participants

Financement de ces frais pédagogiques (179 €/ personne) :

- FDVA national (Fonds de Développement de la vie associative)
- NVXX1 (Fonds de soutien aux projets non-violents)
- Fonds propres du MAN

En fonction de l'engagement de la personne dans le fonctionnement et le développement de son groupe MAN, celui-ci peut contribuer au financement de la pension ou du transport, avec l'aide éventuelle du Fonds d'Appui aux Projets des groupes. Toute situation particulière sera étudiée.

Merci de vous inscrire dès que possible, et avant le 5 mai 2019

*En fonction du nombre d'inscrits, la session sera confirmée le 15 mai. En cas de surnombre, des priorités seront appliquées : nouveauté du groupe, âge de la personne, nombre de personnes par groupe, etc.

Méthode et conditions

Nous mettons en place un cadre de travail collaboratif dans lequel chacun-e est invité-e à s'impliquer librement. Nous proposons un programme dans lequel chacun ou chacune puisera en fonction de ses besoins particuliers et ses projets d'animation au sein de son groupe local. Il sera ajusté en fonction du groupe et de son évolution. Le travail se fera à trois niveaux :

- 1) pratiquer des exercices
- 2) analyser ces exercices et les situations vécues au cours de la session
- 3) s'approprier les savoir-faire en expérimentant le rôle d'animateur d'atelier

Il est demandé de participer à l'ensemble de la semaine.

Contenus :

Fondamentaux du MAN

- Notions de : Violences, Non-violence, Conflit, Rapport de forces, Paix, Coopération, Médiation, etc.
- Thèmes des ateliers proposés par les groupes MAN : action non-violente, régulation non-violente des conflits, intervention civile de paix, communication, coopération, fonctionnements associatifs, écologie et non-violence, etc.
- Émotions, agressivité, et gestion des crises émotionnelles.
- Le déroulement d'un conflit dans la durée et le positionnement personnel dans une situation conflictuelle
- Approfondissement sur la régulation non-violente des conflits : cadre, notion de tiers, construction d'accords, prévention en termes de relations interpersonnelles et de fonctionnements collectifs.
- Approfondissement sur l'action et la résistance non-violente : philosophie, techniques et méthodes, pensée stratégique, affirmation de soi, entraînement au possible rapport de forces physiques.

Outillage - Exercices

- Mutualisation d'exercices de présentation de démarrage, d'expression des points de vue et d'écoute, de coopération, de créativité. Fiches pédagogiques.
- Entraînement physique à l'action non-violente
- Théâtre forum et autres outils de visualisation : méthodologie, pertinence et limites
- Analyse de situation conflictuelle : méthodologie, pertinence et limites

Déontologie et posture du formateur, place du stagiaire :

- La charpente d'une formation : formulation de l'objectif, accueil, mise en place et garantie d'un cadre d'apprentissage coopératif (pour favoriser motivation, implication et apprentissage), synthèse, évaluation, mise en perspective.
- Dimension corporelle, présentation de soi dans l'exercice de la formation et coanimation.
- Apprentissage dans un groupe hétérogène : contribution de chacun, difficultés et résistances

Perspectives :

- Programmation pour 2019-2020-2021 d'ateliers dans le cadre de groupes locaux
- Organisation par les stagiaires d'observations mutuelles sur le terrain
- Perspectives de formations complémentaires, approfondissement, etc.

Formation du MAN de juillet 2019 à Montpellier

Monsieur-Madame Nom :

Prénom :

Adresse postale :

Adresse électronique :

Âge :

Téléphone :

Éventuellement téléphone portable pendant la session :

Groupe local :

- Je souhaite participer à cette session de formation.
- Je joins un chèque de € qui correspond aux arrhes / à la totalité du montant dû.

Ce chèque sera débité seulement quand nous vous aurons confirmé votre inscription. Sauf en cas de force majeure, les arrhes de 86 € resteront acquises au MAN en cas de désistement après la date de la confirmation. Cela peut être un chèque émis par le stagiaire ou par son groupe MAN.

- Je m'engage à verser le solde avant le début de la session.

Vous recevrez des compléments d'informations pratiques et pédagogiques.

Votre réponse aux questions suivantes nous permettra d'ajuster le déroulement :

Quelles sont vos motivations ?

Quelles sont vos expériences ?

Avez-vous déjà un projet précis d'animation au sein groupe local ? Sur quel thème ?

Quels sont vos besoins en formation ?

Autres remarques ou questions :

Merci et à bientôt